

Des armoiries pour la commune de Varogne (Haute-Saône)

par Nicolas Vernot



La commune de Varogne n'a jamais eu d'armoiries par le passé. La composition présentée ici a été élaborée par l'auteur de ces lignes dans le strict respect des règles de l'héraldique, à partir des éléments significatifs de l'identité communale sélectionnés par la municipalité, représentée par son maire, M. Yannick Franchequin.

La composition a été réalisée dans un graphisme dynamique et contemporain, associant trait vigoureux et couleurs vives : c'est donc l'alliance de la tradition et de la modernité.

Ces armoiries ont été conçues afin d'être un motif de fierté pour les habitants ainsi qu'un emblème permettant de mieux faire connaître la commune à l'extérieur.

BLASONNEMENT

Le blasonnement est la description en langage héraldique des figures et couleurs qui composent l'écu. Cette définition permet de reconstituer le dessin des armoiries si on ne l'a pas sous les yeux.

Coupé : au 1, d'azur au lion issant couronné d'or, armé et lampassé de gueules ; au 2, de gueules au chevron pignonné contre-pignonné, versé et surmonté d'une quintefeuille aussi versée, le tout d'or ; à la fontaine dite de la Vieille Cave du lieu d'argent, ajourée et maçonnée de sable, brochant sur la partition et mouvant des flancs.

À noter : la banderole avec le nom de la commune est facultative : elle ne fait pas partie des armoiries à proprement parler.

SYMBOLIQUE

Les armoiries ont pour élément central l'imposante fontaine dite de la Vieille Cave. Édifiée au XVIII^e ou XIX^e siècle, elle donne naissance au ruisseau de Vienne, qui se gonfle de

manière impétueuse en cas d'importantes précipitations. Le caractère fougueux de cette source est évoqué par le lion paraissent émerger de derrière la fontaine.

Le thème du lion couronné est repris des armes de la famille de Pontailler, seigneurs de Varogne aux XV^e et XVI^e siècles, et qui portaient *de gueules au lion couronné d'or, armé et lampassé d'azur*. Placé sur un champ d'azur dans la partie supérieure de l'écu, muni d'une langue et de griffes rouges, le lion évoque l'appartenance de la commune à la Franche-Comté, dont les armes sont *d'azur semé de billettes d'or, au lion couronné de même brochante, armé et lampassé de gueules*.

La partie inférieure de l'écu évoque d'autres familles nobles locales. Dans la première moitié du XIV^e siècle, Varogne appartenait à la famille d'Oiselay, dont les armes étaient *de gueules à la bande vivrée d'or*. La silhouette de cette bande, avec ses découpes caractéristiques en marches d'escalier, a été reprise et dédoublée de manière à former l'initiale de la commune. Le résultat obtenu évoque les pierres de taille étagées qui encadrent la fontaine.

La quintefeuille d'or sur gueules est tirée des armes des Vergy, qui succédèrent aux Pontailler comme seigneurs de Varogne de la fin du XVI^e siècle à 1602. Ils portaient *de gueules à trois quintefeuesilles d'or*. Une pierre aux armes écartelées de Pontailler et de Vergy subsiste à Flagy, vestige de l'ancien château, autrefois siège de la seigneurie de Flagy-Varogne. En tant que fleur stylisée, la quintefeuille évoque également le caractère rural de la commune.

Enfin, plus généralement, l'or et le gueules sont les couleurs de la quasi-totalité des familles seigneuriales qui se sont succédé à Varogne : outre les Oiselay, les Pontailler et les Vergy déjà cités, mentionnons les sires de Faucogney (*d'or à trois bandes de gueules*), les Cusance (*d'or à l'aigle de gueules*) et les Bauffremont (*vairé d'or et de gueules*).

Recherches, composition héraldique et texte explicatif réalisés par :

Nicolas VERNOT

Historien spécialisé

44 rue Chantepuits

95 220 HERBLAY-SUR-SEINE

vernotnicolas@gmail.com

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

[Coll.] *La Haute-Saône. Nouveau dictionnaire des communes*, Vesoul, t. III, 1971, p. 56-60 (Flagy) et t. VI, 1974, p. 5-8 (Varogne).

BOURGEOIS, Daniel (dir.), *La Route des Communes de Haute-Saône*, n° 5, *Spécial fontaines*, Besançon, 2006, p. 300.

GAUTHIER, Jules et Léon, *Armorial de Franche-Comté*, Paris, 1911, p. 4 (Bauffremont), p. 10 (Cusance), p. 12 (Faucogney), p. 19-20 (Oiselay), p. 21 (Pontailler) et p. 27 (Vergy).

RAGONNET, Pascal, *Passé et présent de Varogne*, s.l.n.d.

Renseignements transmis par M. Yannick FRANCHEQUIN, maire de Varogne.



